

Ecrit par Echo du Mardi le 2 février 2022

# **APPARTEMENT à APT**





Attestation de parution sur echodumardi.com





Ecrit par Echo du Mardi le 2 février 2022

## Date de téléchargement de justificatif : 03 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 2 février 2022 sous réserves d'incidents

# Adjugé à 61 000,00 €

Type de bien: Appartement

Mise à prix : 30 000 € Localisation : APT Surface : 1 a et 95 ca Nombre de chambre : 2

Date d'adjudication: 17/03/2022 à 14h

Avocat poursuivant : Me Véronique MARCEL

243 bd Albin Durand 84200 CARPENTRAS



04.84.51.00.00 carpentras@pyxis-avocats.fr www.pyxis-avocats.fr

#### **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT**

#### Sur la commune de APT (84400)- 122 Avenue Philippe de Girard

Dans un immeuble élevé sur 3 niveaux, un appartement au 1er étage et la moitié de la remise coté levant du sous-sol, et les 25/100èmes des parties communes générales pour une contenance de 1a 95ca et un jardin pour une contenance de 75 ca

Figurant au cadastre : Section AS n° 23 -lot 2- et AS n°25

Mise à prix : 30 000 € (trente mille euros)

3 novembre 2025 | APPARTEMENT à APT



Ecrit par Echo du Mardi le 2 février 2022



VISITE : LE 01 mars 2022 DE 11H A 12H SUR PLACE, effectuée par la SCP BONNAUD VALENTINI, huissiers de justice à AVIGNON

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 17 MARS 2022 à 14H au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 Bd Limbert, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

**DESCRIPTION**: Un appartement situé au 1er étage comprenant un séjour de 25.2m², une cuisine de 12.7m² avec deux chambres de 14.2 m² et 10.8 m² avec wc et salle de bain de 5.5m², rangement et cave et jardin.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

**Occupation** : le bien est occupé par les propriétaires.

**Conditions de la vente** : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

**Les frais** engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

## **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A:**

- Maître Véronique MARCEL, Membre de la <u>SELARL PYXIS AVOCATS</u>, Avocat poursuivant la vente, 27 Bd Denis Soulier à Avignon Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où le cahier des conditions de vente a été déposé.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de Avignon.



### 3 novembre 2025 | APPARTEMENT à APT



Ecrit par Echo du Mardi le 2 février 2022

Fait et rédigé à Avignon, Le 31.01.2022 <u>Véronique MARCEL</u>

3952928 Publié le 02/02/2022